



## PROTCOLE SANITAIRE DES ATELIERS EN VIGUEUR EN TEMPS DE PANDÉMIE

En application du protocole sanitaire, voici les adaptations de fonctionnement des ateliers du relais APE :



Obligation de s'inscrire avant tout atelier



Lavage des mains des adultes et des enfants au point d'eau dès votre arrivée et à votre départ



Les adultes et les enfants devront porter des chaussons. Les chaussettes et pieds-nus sont interdits



Le port du masque sera obligatoire dès lors qu'une distance de 1 mètre ne pourra être respecté avec les autres professionnel(le)s



Les jeux du Relais utilisés pendant le temps de l'atelier seront à déposer dans une caisse spécifique afin d'être désinfectés à la fin de chaque atelier.



Les jeux des accueils de loisirs/ accueils périscolaires ne pourront être mutualisés avec le RAM